

BULLETIN MENSUEL DE STATISTIQUES DES FINANCES PUBLIQUES

OCTOBRE
2018

PRINCIPALES TENDANCES

A fin octobre 2018 et en comparaison avec la même période de 2017, l'exécution de la loi de finances, sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, laisse apparaître les principales évolutions ci-après :

Au niveau des recettes

Une augmentation des recettes ordinaires de 3,8%. Compte tenu du changement de support budgétaire entre le compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » et le budget général pour un montant de 24 MMDH, sans impact sur le solde budgétaire, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 16,7% provenant de :

- 1- la hausse des recettes douanières de 6,1% : droits de douane (+14,2%), TVA à l'importation (+6,5%) et taxe intérieure de consommation (TIC) sur les produits énergétiques (+0,8%) ;
- 2- l'accroissement de la TIC sur les tabacs manufacturés (+3,1%) et des autres TIC (+2,2%) ;
- 3- l'augmentation de la fiscalité domestique de 1,7% : IS (-1,6%), IR (+3,9%), TVA à l'intérieur (+5,7%), droits d'enregistrement et timbre (-2,2%) et majorations de retard (+19%).
- 4- la hausse des recettes non fiscales de 159,1% en raison notamment de l'augmentation des versements des comptes spéciaux du Trésor (CST) au profit du budget général (29 MMDH contre 3,4 MMDH), de la redevance gazoduc (1.425 MDH contre 849 MDH), des recettes de monopoles (7,3 MMDH contre 7 MMDH) et de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk, conjuguée à la diminution des fonds de concours (264 MDH contre 1 MMDH).

Au niveau des dépenses

- un taux d'engagement global des dépenses de 73% et un taux d'émission sur engagements de 87% contre respectivement 76% et 87% un an auparavant ;
- des dépenses ordinaires émises en hausse de 2%, en raison de l'augmentation de 3% des dépenses de biens et services, due à la hausse de 0,7% des dépenses de personnel et de 7,1% des autres dépenses de biens et services, de 11,1% des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux et de 0,8% des charges en intérêts de la dette ainsi que de la baisse de 10,5% des émissions de la compensation.

Le montant global des remboursements de TVA a été de 6.367 MDH contre 5.965 MDH à fin octobre 2017.

- des dépenses d'investissement émises en stagnation (47.356 MDH contre 47.361 MDH), en raison de l'augmentation de 2,6% des dépenses des ministères et de la diminution de 4,7% des charges communes.

Soldes du Trésor

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, l'exécution de la loi de finances fait ressortir :

- un solde ordinaire positif de 35,8 MMDH contre un solde positif de 8,4 MMDH un an auparavant ;
- un déficit du Trésor de 29,7 MMDH, compte tenu d'un solde négatif de 18,1 MMDH dégagé par les CST et les services de l'Etat gérés de manière autonome (SEGMA), contre un déficit du Trésor de 28,5 MMDH à fin octobre 2017 compte tenu d'un solde positif de 10,4 MMDH dégagé par les CST et les SEGMA.

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor tiennent compte de la rentrée de 767 MDH au titre des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe contre 4,6 MMDH à fin octobre 2017.

SITUATION DES CHARGES ET RESSOURCES DU TRESOR

(Hors TVA des collectivités territoriales) En millions de dirhams

	Octobre 2017	LF 2018	Octobre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
1- RECETTES ORDINAIRES	185 402	233 813	216 335	93%	16,7%
1.1- Recettes fiscales⁽¹⁾ :	169 215	218 605	174 389	80%	3,1%
Impôts directs	74 572	97 869	75 496	77%	1,2%
Impôts indirects	73 819	93 471	77 333	83%	4,8%
Droits de douane	7 263	9 734	8 296	85%	14,2%
Droits d'enregistrement et de timbre	13 561	17 531	13 264	76%	-2,2%
1.2- Recettes non fiscales :	16 187	15 208	41 946	276%	159,1%
Monopole et participations	6 988	9 821	7 258	74%	3,9%
Domaine	294	355	301	85%	2,4%
Autres recettes ⁽²⁾	8 905	5 032	34 387 ^(*)		
2- DEPENSES ORDINAIRES⁽³⁾	176 953	223 027	180 574	81%	2,0%
2.1- Biens et services :	135 650	174 996	139 710	80%	3,0%
Personnel	87 372	108 854	87 995	81%	0,7%
Autres biens et services ⁽³⁾	48 278	66 142	51 715	78%	7,1%
2.2- Intérêts de la dette :	24 722	27 112	24 913	92%	0,8%
Intérieure	21 904	23 470	22 151	94%	1,1%
Extérieure	2 818	3 642	2 762	76%	-2,0%
2.3- Compensation⁽³⁾	11 446	13 719	10 248	75%	-10,5%
2.4- Rembours. dégrèv. et restitut. fiscaux	5 135	7 200	5 703	79%	11,1%
3- SOLDE ORDINAIRE	8 449	10 786	35 761		
4- INVESTISSEMENT⁽³⁾	47 361	68 230	47 356	69%	0,0%
5- SOLDE DES COMPTES SPECIAUX DU TRESOR	10 046	5 238	-19 352^(*)		
6- SOLDE DES SEGMA	345	0	1 277		
7- DEFICIT/EXCEDENT GLOBAL⁽⁴⁾	-28 521	-52 206	-29 670		
8- VARIATION DES INSTANCES	-7 332	0	-4 117		
9- BESOIN / EXCEDENT DE FINANCEMENT	-35 853	-52 206	-33 787		
10- FINANCEMENT INTERIEUR :	37 363	31 332	37 600		
Dont :					
Adjudications	26 259		23 946		
Dépôts au Trésor	5 029		7 998		
Compte courant à BAM	317		-904		
11- FINANCEMENT EXTERIEUR :	-1 510	20 874	-3 813		
Tirages et dons	11 258	26 107	3 960		
Amortissement	-12 768	-5 233	-7 773		

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres recettes se composent des fonds de concours, des recettes en atténuation de dépenses, de la redevance gazoduc et des recettes diverses des différents ministères

(3) les dépenses sont présentées sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés par les comptables assignataires, conformément aux dispositions de l'article 32 de la loi organique relative à la loi de finances)

(4) tel qu'il ressort des recettes prévues et des crédits ouverts par la loi de finances pour l'année 2018

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

RECETTES ORDINAIRES

	Octobre 2017	LF 2018	Octobre 2018	Taux de réalisation	Variation en %
RECETTES FISCALES⁽¹⁾	169 215	218 605	174 389	80%	3,1%
IMPÔTS DIRECTS	74 572	97 869	75 496	77%	1,2%
<i>Taxe Professionnelle</i>	293	332	306	92%	4,4%
<i>Impôt sur les Sociétés</i>	39 981	51 669	39 333	76%	-1,6%
<i>Impôt sur le Revenu</i>	32 733	41 848	33 994	81%	3,9%
<i>Taxe d'Habitation</i>	30	48	33	69%	10,0%
<i>Majorations de retard</i>	1 484	3 814	1 766	46%	19,0%
<i>Autres⁽²⁾</i>	51	158	64	41%	25,5%
DROITS DE DOUANE	7 263	9 734	8 296	85%	14,2%
IMPÔTS INDIRECTS	73 819	93 471	77 333	83%	4,8%
TAXES INTERIEURES DE CONSOMMATION :	22 902	27 387	23 293	85%	1,7%
<i>Tabacs manufacturés</i>	8 421	9 552	8 679	91%	3,1%
<i>Produits énergétiques</i>	13 073	16 079	13 175	82%	0,8%
<i>Autres</i>	1 408	1 756	1 439	82%	2,2%
TAXE SUR LA VALEUR AJOUTEE :	50 917	66 084	54 040	82%	6,1%
<i>à l'intérieur</i>	20 943	27 668	22 132	80%	5,7%
<i>à l'importation</i>	29 974	38 416	31 908	83%	6,5%
DROITS D'ENREGISTREMENT ET TIMBRE	13 561	17 531	13 264	76%	-2,2%
RECETTES NON FISCALES	16 187	15 208	41 946	276%	159,1%
<i>Domaine</i>	294	355	301	85%	2,4%
<i>Monopoles et participations</i>	6 988	9 821	7 258	74%	3,9%
<i>Fonds de concours</i>	1 015	0	264		-74,0%
<i>Recettes en atténuation de dépenses de la dette</i>	613	1 122	594	53%	-3,1%
<i>Redevance gazoduc</i>	849	1 210	1 425	118%	67,8%
<i>Recettes diverses⁽³⁾</i>	6 428	2 700	32 104 ^(*)		
TOTAL DES RECETTES ORDINAIRES	185 402	233 813	216 335	93%	16,7%

(1) les recettes fiscales sont présentées pour leur montant brut, compte non tenu du montant émis au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, conformément aux dispositions de l'article 14 de la loi organique relative à la loi de finances. Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux figurent parmi les dépenses de fonctionnement du budget général et les dépenses des CST concernés. En 2017, les recettes fiscales étaient présentées pour leur montant net, tenant compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(2) les autres impôts directs se composent pour l'essentiel de la taxe de licence sur les débits de boissons

(3) les recettes diverses sont constituées des recettes des différents ministères notamment les amendes transactionnelles et forfaitaires, les droits de chancelleries, etc... A partir de 2016, les recettes diverses tiennent compte des versements de certains CST et SEGMA au budget général, en application des dispositions de la loi organique relative à la loi de finances qui interdit les versements entre SEGMA et entre SEGMA et CST (article 22), entre CST et entre CST et SEGMA (article 27). Des versements peuvent être effectués au profit du budget général à partir des SEGMA et des CST (articles 22 et 27)

(*) Compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général

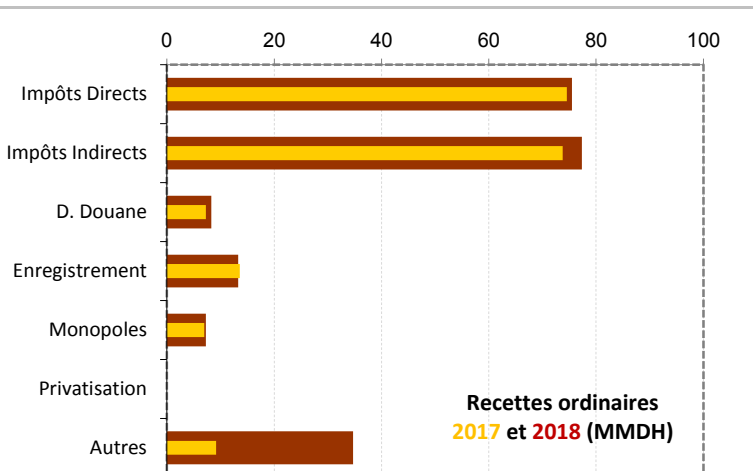
La situation des charges et ressources du Trésor arrêtée à fin octobre 2018 laisse apparaître une augmentation des recettes ordinaires de 16,7% et une hausse des dépenses ordinaires émises de 2%, dégageant ainsi un solde ordinaire positif de 35,8 MMDH.

Compte tenu d'un besoin de financement de 33,8 MMDH et d'un flux net négatif du financement extérieur de 3,8 MMDH, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 37,6 MMDH.

1-RECETTES ORDINAIRES

Les recettes ordinaires se sont établies à 216,3 MMDH contre 185,4 MMDH à fin octobre 2017, en hausse de 16,7% compte tenu d'un versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général. Hormis ce versement, les recettes ordinaires ont enregistré une hausse de 3,8%.

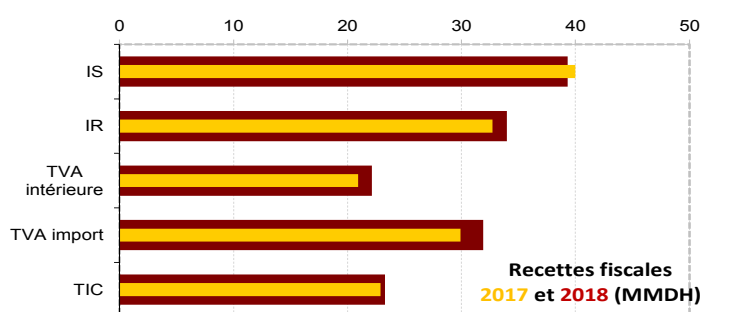
Cette hausse s'explique par l'augmentation des recettes non fiscales de 159,1%, des impôts directs de 1,2%, des droits de douane de 14,2%, des impôts indirects de 4,8%, conjuguée à la baisse des droits d'enregistrement et de timbre de 2,2%.



1.1- RECETTES FISCALES

Les recettes fiscales ont été de 174,4 MMDH contre 169,2 MMDH à fin octobre 2017, en augmentation de 3,1% ou +5,2 MMDH.

L'évolution des recettes fiscales résulte de la hausse des recettes douanières de 6,1% et de la fiscalité domestique de 1,7%.



1.1.1- RECETTES DOUANIERES

Les recettes douanières (droits de douane, TVA à l'importation et TIC sur les produits énergétiques) ont été de 53,4 MMDH à fin octobre 2018 contre 50,3 MMDH un an auparavant, en hausse de 6,1% ou +3,1 MMDH.

- Droits de douane

Les recettes des droits de douane réalisées à fin octobre 2018 ont atteint 8,3 MMDH contre 7,3 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 14,2% ou +1 MMDH.

- TVA à l'importation

Les recettes provenant de la TVA à l'importation se sont établies à 31,9 MMDH à fin octobre 2018 contre 30 MMDH à fin octobre 2017, enregistrant ainsi un accroissement de 6,5% ou +1,9 MMDH.

La TVA sur les produits énergétiques a enregistré une hausse de 17,3% ou +843 MDH et celle sur les autres produits une augmentation de 4,4% ou +1.091 MDH.

- TIC sur les produits énergétiques

La TIC sur les produits énergétiques a atteint 13,2 MMDH contre 13,1 MMDH à fin octobre 2017, en hausse de 0,8% ou +102 MDH.

1.1.2- FISCALITE DOMESTIQUE

Les recettes réalisées au titre de la fiscalité domestique se sont établies à 110,9 MMDH à fin octobre 2018 contre 109,1 MMDH à fin octobre 2017, soit une augmentation de 1,7% ou +1,8 MMDH.

- Impôt sur les sociétés

Les recettes de l'impôt sur les sociétés ont été de 39,3 MMDH à fin octobre 2018 contre 40 MMDH un an auparavant, en diminution de 1,6% ou -648 MDH.

Cette baisse s'explique en grande partie par le bon comportement durant l'année 2016 des résultats du secteur financier, des sociétés pétrolières, de l'agence nationale de la conservation foncière, des cimenteries, des sucriers et des sociétés de télécommunications.

- Impôt sur le revenu

Les recettes de l'IR à fin octobre 2018 ont enregistré une augmentation de 3,9% par rapport à leur niveau à fin octobre 2017 (34 MMDH contre 32,7 MMDH), soit +1,3 MMDH.

Les recettes de l'IR sur profits immobiliers ont connu une stagnation par rapport à leur niveau de 2017 (3.298 MDH contre 3.290 MDH).

Les recettes de l'IR prélevé par la Direction des Dépenses de Personnel (DDP) relevant de la Trésorerie Générale du Royaume (TGR), ont enregistré une hausse de 3,4% ou +235 MDH.

Recettes de l'Impôt sur le Revenu			
	Octobre 2017	Octobre 2018	Evolution en %
IR total	32 733	33 994	3,9%
dont IR prélevé par la DDP	6 893	7 128	3,4%

- TVA à l'intérieur

Les recettes générées par la TVA à l'intérieur à fin octobre 2018 se sont établies à 22,1 MMDH contre 20,9 MMDH un an auparavant, soit une hausse de 5,7% ou +1,2 MMDH.

Le montant global des remboursements de TVA à l'intérieur a été de 6.098 MDH à fin octobre 2018 contre 5.660 MDH à fin octobre 2017, soit +438 MDH. Les remboursements de TVA (6.098 MDH) sont imputés à raison de 70% au budget général, soit 4.268 MDH, et de 30% au compte d'affectation spéciale « Part des collectivités territoriales dans le produit de la TVA », soit 1.829 MDH.

- Droits d'enregistrement et de timbre

Les recettes provenant des droits d'enregistrement et du timbre ont été de 13.264 MDH à fin octobre 2018 contre 13.561 MDH un an auparavant, soit une diminution de 2,2% ou -297 MDH.

- Autres impôts directs

Les autres impôts directs ont enregistré une augmentation de 16,7% résultant principalement de la hausse des majorations de retard de 19% ou +282 MDH (1.766 MDH contre 1.484 MDH).

1.2- RECETTES NON FISCALES

Les recettes non fiscales se sont établies à 41,9 MMDH contre 16,2 MMDH un an auparavant, en hausse de 159,1%, en raison notamment de l'augmentation des versements des CST au profit du budget général (29 MMDH contre 3,4 MMDH), de la redevance gazoduc (1.425 MDH contre 849 MDH), des recettes de monopole (7,3 MMDH contre 7 MMDH) et de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk, conjuguée à la diminution des fonds de concours (264 MDH contre 1 MMDH).

- Monopoles et participations

Les recettes des monopoles et participations ont été de 7,3 MMDH à fin octobre 2018 contre 7 MMDH à fin octobre 2017, en hausse de 3,9% ou +270 MDH.

Les recettes de monopoles à fin octobre 2018 ont été versées notamment par l'OCP (2 MMDH contre 1.341 MDH), l'agence de la conservation foncière (2 MMDH contre 1.500 MDH), Maroc Télécom (1.453 MDH contre 1.426 MDH), Bank Al-Maghrib (488 MDH), l'ANRT (246 MDH) et l'ONDA (220 MDH contre 600 MDH).

Produit des monopoles et participations				
	2017	LF 2018	2018	Taux de réalis.
B.A.M	488	590	488	83%
I.A.M	1 426	1 460	1 453	100%
O.C.P	1 341	2 000	2 000	100%
ANCFCC	1 500	3 000	2 000	67%
C.D.G	0	200	0	0%
Autres	2 233	2 571	1 317	51%
TOTAL	6 988	9 821	7 258	74%

- Autres recettes non fiscales

La hausse des autres recettes non fiscales provient notamment des versements des CST au profit du budget général (29 MMDH contre 3,4 MMDH), de la rentrée de 1 MMDH au titre des certificats de Sukuk et de la redevance gazoduc (1.425 MDH contre 849 MDH).

Structure des recettes ordinaires

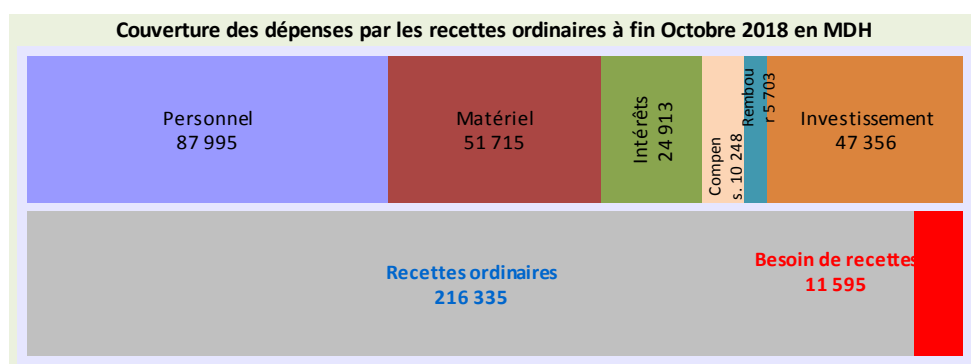
A fin octobre 2018, les dix principales natures de recettes ci-après représentent 83,8% du total des recettes ordinaires. Avec des recettes de 54 MMDH, la TVA constitue la première source des recettes du budget de l'Etat.

Principales natures de recettes du budget général à fin Octobre 2018

	Nature	Recettes ordinaires en millions DH	Evol en %	Structure
1	Taxe sur la valeur ajoutée	54 040	▲ 6,1%	25,0%
	- à l'importation	31 908	▲ 6,5%	14,7%
	- à l'intérieur	22 132	▲ 5,7%	10,2%
2	Impôt sur les sociétés	39 333	▼ 1,6%	18,2%
3	Impôt sur le revenu	33 994	▲ 3,9%	15,7%
4	Droits d'enregistrement	13 264	▼ 2,2%	6,1%
5	TIC prod. énergétiques	13 175	▲ 0,8%	6,1%
6	TIC tabacs manufacturés	8 679	▲ 3,1%	4,0%
7	Droits de douane	8 296	▲ 14,2%	3,8%
8	Monopoles	7 258	▲ 3,9%	3,4%
9	Majorations de retard	1 766	▲ 19,0%	0,8%
10	Redevance gazoduc	1 425	▲ 67,8%	0,7%

Couverture des dépenses par les recettes ordinaires

A fin octobre 2018, le taux de couverture des dépenses ordinaires par les recettes ordinaires a été de 119,8% contre 104,7% un an auparavant. Ainsi, à fin octobre 2018, 40,7% de ces recettes ont été consacrées aux dépenses de personnel, 23,9% aux dépenses de matériel, 11,5% aux intérêts de la dette, 4,7% aux émissions de la compensation et 2,6% aux remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



Ainsi, une partie des dépenses émises au titre du budget de l'Etat a été financée principalement par le recours à l'emprunt.

2- DEPENSES

Sur la base des émissions (ordonnances ou mandats visés), l'exécution des dépenses de l'Etat se présente comme suit :

2.1- ENGAGEMENTS

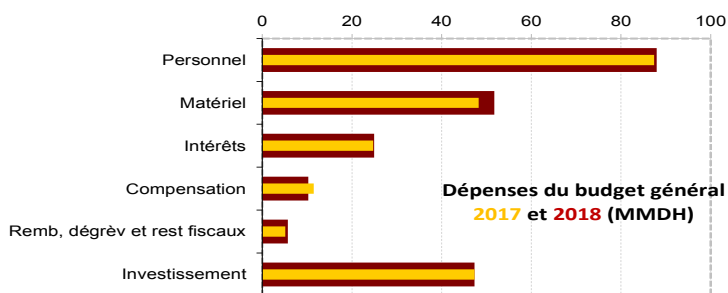
A fin octobre 2018, les engagements de dépenses, y compris celles non soumises au visa préalable d'engagement, se sont élevés à 394,6 MMDH, représentant un taux global d'engagement de 73% contre 76% un an auparavant. Le taux d'émission sur engagements a été de 87%, soit le même niveau qu'à fin octobre 2017.

	Situation des engagements ^(*) de dépenses 2018				
	Crédits disponibles	Engagements	Emissions	Taux d'engagement	Taux d'émission sur engagement
	1	2	3	(2) / (1)	(3) / (2)
Fonctionnement	197 646	164 091	155 661	83%	95%
Investissement	81 503	64 616	47 356	79%	73%
C.S.T	190 018	114 074	88 332	60%	77%
SEGMA	7 340	3 026	1 519	41%	50%
Dette	61 844	48 808	48 808	79%	100%
TOTAL	538 351	394 614	341 676	73%	87%

(*) Intégrant des émissions non soumises à engagement (personnel, dette, ...)

2.2- DEPENSES DU BUDGET GENERAL

Les dépenses émises au titre du budget général ont été de 251,8 MMDH à fin octobre 2018, en baisse de 5,9% par rapport à leur niveau à fin octobre 2017, en raison du recul de 28,3% des charges de la dette budgétisée¹, conjuguée à la hausse de 2,3% des dépenses de fonctionnement et la stagnation des dépenses d'investissement.



DEPENSES EMISES AU TITRE DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Fonctionnement	152 231	195 915	155 661	79%	2,3%
Investissement	47 361	68 230	47 356	69%	0,0%
Dette	68 091	61 844	48 808	79%	-28,3%
TOTAL	267 683	325 989	251 825	77%	-5,9%

La diminution des charges de la dette budgétisée s'explique par le recul de 44,9% des remboursements du principal (23,9 MMDH contre 43,4 MMDH) et par la hausse de 0,8% des intérêts de la dette (24,9 MMDH contre 24,7 MMDH).

2.2.1- FONCTIONNEMENT

Les dépenses de fonctionnement émises se sont établies à 155,7 MMDH, dont 88 MMDH ont concerné les traitements et salaires qui enregistrent une hausse de 0,7%. Les dépenses de matériel ont augmenté de 10,8% (34,6 MMDH contre 31,2 MMDH) et les charges communes ont baissé de 4% (27,4 MMDH contre 28,5 MMDH) en raison de la diminution des émissions de la compensation de 10,5% (10,2 MMDH contre 11,4 MMDH).

Le montant des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux imputé au budget général a augmenté de 11,1% en raison notamment de la hausse des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.266 MDH contre 3.974 MDH) et des restitutions de l'IS (633 MDH contre 397 MDH).

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Personnel	87 372	108 854	87 995	81%	0,7%
Matériel	31 228	41 537	34 593	83%	10,8%
Charges communes	28 496	36 624	27 370	75%	-4,0%
dont compensation	11 446	13 719	10 248	75%	-10,5%
Dépenses imprévues		1 700			
Remb, dégr, rest fiscaux	5 135	7 200	5 703	79%	11,1%
TOTAL	152 231	195 915	155 661	79%	2,3%

Dépenses de personnel

Les salaires servis par la TGR à fin octobre 2018 se sont établis à 88 MMDH contre 87,4 MMDH, en hausse de 0,7% par rapport à leur niveau de fin octobre 2017 ou +623 MDH. Les salaires servis par la DDP ont été de 76,9 MMDH, en hausse de 1,5% ou +1.123 MDH, en raison de l'augmentation de la masse salariale structurelle de 0,5% et des rappels de 40,3%.

Autres biens et services

Les émissions au titre des autres biens et services ont été de 51,7 MMDH, en hausse de 7,1% par rapport à leur niveau de fin octobre 2017 ou +3,4 MMDH. Ces dépenses tiennent compte des transferts au profit de la Caisse Marocaine des Retraites (12,5 MMDH contre 10,5 MMDH), aux divers établissements et entreprises publics (18,7 MMDH contre 15,9 MMDH) et aux comptes spéciaux du Trésor (2,4 MMDH contre 2,8 MMDH).

¹ Dette dont la maturité est égale ou supérieure à 5 ans

Intérêts de la dette

Les charges en intérêts de la dette ont été de 24,9 MMDH à fin octobre 2018 contre 24,7 MMDH à fin octobre 2017, en hausse de 0,8% ou +191 MDH. Cette hausse s'explique par l'augmentation des charges en intérêts de la dette intérieure de 1,1% (22,2 MMDH contre 21,9 MMDH) et par la baisse de celles de la dette extérieure de 2% (2.762 MDH contre 2.818 MDH).

Compensation

A fin octobre 2018, les émissions de dépenses au titre de la compensation ont été de 10,2 MMDH contre 11,4 MMDH un an auparavant, en diminution de 10,5% ou -1,2 MMDH.

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

Les remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux, représentant la part imputée au budget général, ont été de 5.703 MDH contre 5.135 MDH, en hausse de 11,1% ou +568 MDH. Cette augmentation s'explique par la hausse des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux au titre de la fiscalité domestique (5.118 MDH contre 4.479 MDH), en raison notamment de l'accroissement des remboursements de la TVA à l'intérieur (4.266 MDH contre 3.974 MDH) et des restitutions de l'IS (633 MDH contre 397 MDH).

Remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
1- Fiscalité domestique	4 479	7 000	5 118	73,1%	14,3%
Impôt sur les sociétés	397	500	633	126,6%	59,4%
Impôt sur le revenu	37	100	72	72,0%	94,6%
TVA intérieure	3 974	6 280	4 266	67,9%	7,3%
Majorations de retard	71	100	147	147,0%	107,0%
Droits d'enreg. et timbre	0	10	0		
Autres	0	10	0		
2- Fiscalité douanière	656	200	585	292,3%	-10,9%
Droits d'importation	109	46	164	356,0%	50,2%
TIC prod. énergétiques	121	39	190	486,1%	56,7%
TIC tabacs manufacturés	209	2	28		-86,7%
Autres TIC	15	4	15	364,5%	-2,8%
TVA à l'importation	202	53	189	356,6%	-6,4%
Autres	0	56	0	0,1%	
TOTAL	5 135	7 200	5 703	79,2%	11,1%

SOLDE ORDINAIRE

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, le solde ordinaire enregistré à fin octobre 2018 a été positif pour 35,8 MMDH contre un solde ordinaire positif de 8,4 MMDH un an auparavant.

Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde ordinaire à fin octobre 2018 est positif de 11,8 MMDH.

2.2.2- INVESTISSEMENT

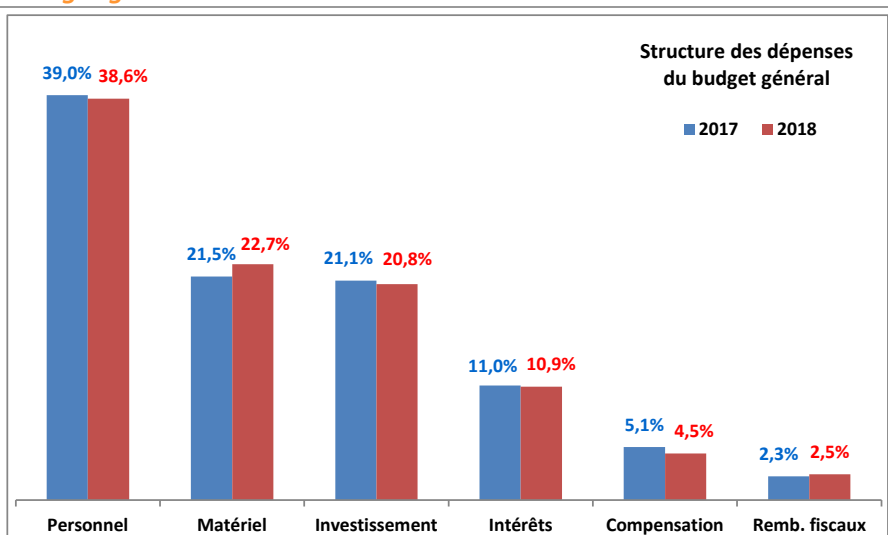
Les dépenses d'investissement émises au titre du budget général se sont établies à 47.356 MDH à fin octobre 2018 contre 47.361 MDH un an auparavant, en baisse de 5 MDH, suite à l'augmentation des dépenses des ministères de 2,6% et à la diminution des charges communes de 4,7%.

Les dépenses d'investissement tiennent compte du versement aux comptes spéciaux du Trésor d'un montant de 13,2 MMDH contre 13,5 MMDH un an auparavant.

DEPENSES D'INVESTISSEMENT DU BUDGET GENERAL					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Var %
Investissement total :	47 361	68 230	47 356	69%	0,0%
1- Ministères	30 276	48 787	31 072	64%	2,6%
2- Charges communes :	17 085	19 443	16 284	84%	-4,7%
- Concours divers	13 548	14 684	13 234	90%	-2,3%
- Ristournes d'intérêts	171	230	154	67%	-9,9%
- Autres	3 366	4 529	2 896	64%	-14,0%

Structure des dépenses émises au titre du budget général

L'évolution de la structure des dépenses du budget général entre fin octobre 2017 et fin octobre 2018 fait ressortir une baisse de la part des dépenses de personnel, des investissements, des intérêts de la dette et des émissions de la compensation, conjuguée à une hausse de la part des dépenses de matériel et des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux.



3- COMPTES SPECIAUX DU TRESOR

Les recettes des comptes spéciaux du Trésor ont atteint 69 MMDH. Ces recettes tiennent compte des transferts reçus des charges communes du budget général d'investissement pour 13,2 MMDH et de la rentrée de 767 MDH au titre des dons des pays du Golfe.

Les dépenses émises ont été de 88,3 MMDH compte tenu du versement de 29 MMDH au profit du budget général. Les dépenses intègrent la part imputée aux CST au titre des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux pour 2 MMDH.

Le solde de l'ensemble des comptes spéciaux du Trésor est négatif pour 19,4 MMDH. Hormis le versement exceptionnel de 24 MMDH effectué à partir du compte d'affectation spéciale intitulé « Compte spécial des dons des pays du Conseil de Coopération du Golfe » au profit du budget général, le solde des CST est positif de 4,6 MMDH.

	RECETTES			DEPENSES			Solde 2018
	2017	LF 2018	2018	2017	LF 2018	2018	
C.A.S	57 149	72 824	56 752	47 581	65 580	76 509	-19 758
TVA des Coll.Terr.	21 797	28 322	23 163	22 506	28 322	22 556	607
Part régions (IS, IR)	4 145	6 275	5 333	2 856	6 275	5 610	-277
I.N.D.H	2 500	3 096	1 441	1 838	3 096	1 736	-295
Soutien prix. prd.alim.	279	600	258	0	600	0	258
F.S. Routier	2 131	2 700	2 112	2 822	2 700	2 385	-273
F.D. Agricole	2 748	3 000	2 941	2 852	3 000	2 781	160
Emploi domanial	1 484	1 040	1 502	1 288	1 040	1 004	498
Lutte contre chômage	1 417	1 200	1 487	1 257	1 200	1 250	237
Dons des pays du CCG	4 588	7 000	767	281	0	24 174	-23 407
Appui Cohés. Social	1 270	3 000	1 254	2 063	3 000	3 441	-2 187
F.S. Habitat	1 647	2 000	1 455	1 670	2 000	1 468	-13
Dévelop. Sport	1 209	800	1 210	586	800	812	398
Autres CAS	11 934	13 791	13 829	7 562	13 547	9 292	4 537
C. Dép. Dotation^(*)	12 662	10 801	12 214	11 905	10 801	11 471	743
Autres C.S.T	39	174	15	343	2 180	352	-337
TOTAL	69 850	83 799	68 981	59 829	78 561	88 332	-19 352

Les dépenses des CST tiennent compte des remboursements, dégrèvements et restitutions fiscaux

(*) Comptes de dépenses sur dotation

4- SERVICES DE L'ETAT GERES DE MANIERE AUTONOME

A fin octobre 2018, les recettes des services de l'Etat gérés de manière autonome ont été de 2,8 MMDH contre 2,1 MMDH à fin octobre 2017, en hausse de 31,5%.

Les dépenses émises ont été de 1,5 MMDH contre 1,8 MMDH un an auparavant, en diminution de 14,7%.

Services de l'Etat gérés de manière autonome					
	2017	LF 2018	2018	Réalisé	Variation
Exploitation :	760	0	1 573		107,0%
Recettes	1 780	2 022	2 637	130%	48,1%
Dépenses	1 020	2 022	1 064	53%	4,3%
Equipement :	-415	0	-296		-28,7%
Recettes	346	797	159	20%	-54,0%
Dépenses	761	797	455	57%	-40,2%

TAUX DE REALISATION DES PREVISIONS

A fin octobre 2018, les recettes ordinaires ont été réalisées à hauteur de 92,5% des prévisions, les dépenses ordinaires ont été exécutées pour 81% et les dépenses d'investissement ont été émises pour 69,4%.

Réalisation des prévisions de la loi de finances 2018 en MDH				
	LF 2018	Octobre 2018	Taux de réalisation	Restes à réaliser
1- RECETTES ORDINAIRES	233 813	216 335	92,5%	17 478
1.1- Recettes fiscales :	218 605	174 389	79,8%	44 216
Impôts directs	97 869	75 496	77,1%	22 373
Impôt sur les sociétés	51 669	39 333	76,1%	12 336
Impôt sur le revenu	41 848	33 994	81,2%	7 854
Impôts indirects	93 471	77 333	82,7%	16 138
TVA à l'intérieur	27 668	22 132	80,0%	5 536
TVA à l'importation	38 416	31 908	83,1%	6 508
Taxes intérieures de consommation	27 387	23 293	85,1%	4 094
Droits de douane	9 734	8 296	85,2%	1 438
Droits d'enregistrement et de timbre	17 531	13 264	75,7%	4 267
1.2- Recettes non fiscales :	15 208	41 946	275,8%	-26 738
Monopole et participations	9 821	7 258	73,9%	2 563
Domaine	355	301	84,8%	54
Autres recettes	5 032	34 387	683,4%	-29 355
2- DEPENSES ORDINAIRES	223 027	180 574	81,0%	42 453
2.1- Biens et services :	174 996	139 710	79,8%	35 286
Personnel	108 854	87 995	80,8%	20 859
Autres biens et services	66 142	51 715	78,2%	14 427
2.2- Intérêts de la dette :	27 112	24 913	91,9%	2 199
Intérieure	23 470	22 151	94,4%	1 319
Extérieure	3 642	2 762	75,8%	880
2.3- Compensation	13 719	10 248	74,7%	3 471
2.4- Rembours, dégrèvements et restitutions fiscales	7 200	5 703	79,2%	1 497
3- INVESTISSEMENT	68 230	47 356	69,4%	20 874

DEFICIT / EXCEDENT DU TRESOR

Sur la base des recettes encaissées et des dépenses émises, la situation des charges et ressources du Trésor dégage un déficit budgétaire de 29,7 MMDH à fin octobre 2018, contre un déficit budgétaire de 28,5 MMDH un an auparavant.

ORDRES DE PAIEMENT EN INSTANCE DE VISA ET DE REGLEMENT

Le montant des ordres de paiement en cours de visa et de règlement a été de 3,1 MMDH à fin octobre 2018 contre 7,2 MMDH à fin décembre 2017, soit une diminution de 4,1 MMDH.

5- FINANCEMENT

Compte tenu d'un besoin de financement de 33,8 MMDH contre un besoin de financement de 35,9 MMDH à fin octobre 2017 et d'un flux net négatif de 3,8 MMDH du financement extérieur contre un flux net négatif de 1,5 MMDH un an auparavant, le Trésor a eu recours au financement intérieur pour un montant de 37,6 MMDH contre 37,4 MMDH à fin octobre 2017.

FINANCEMENT EXTERIEUR

A fin octobre 2018, le financement extérieur a été négatif de 3,8 MMDH. Les remboursements du principal de la dette extérieure ont atteint 7,8 MMDH et les tirages ont été de 4 MMDH, dont 1,5 MMDH auprès de la BAD, 1,2 MMDH auprès du FMA et 966 MDH auprès de la BIRD.

FINANCEMENT INTERIEUR

Le financement intérieur résulte notamment :

- du recours au marché des adjudications pour un montant net de 23,9 MMDH contre 26,3 MMDH un an auparavant ;
- de l'augmentation des dépôts au Trésor de 8 MMDH contre 5 MMDH à fin octobre 2017 ;
- et de la reconstitution des disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib pour 904 MDH contre une ponction de 317 MDH à fin octobre 2017.

Dépôts au trésor

Les dépôts au Trésor ont été de 72,6 MMDH à fin octobre 2018, en hausse de 8 MMDH par rapport à leur niveau de fin décembre 2017.

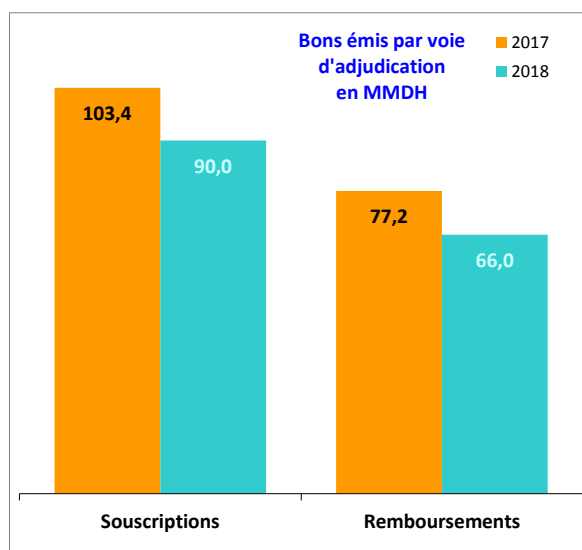
Disponibilités du Trésor

Les disponibilités du Trésor auprès de Bank Al-Maghrib ont été de 2,8 MMDH à fin octobre 2018 contre 1,9 MMDH en début d'exercice, compte tenu de placements pour 6,1 MMDH effectués en octobre 2018 et dont le remboursement n'intervient qu'en novembre de la même année.

Dette intérieure

S'élevant à 543,8 MMDH, l'encours de la dette intérieure est en hausse de 4,6% par rapport à son niveau à fin décembre 2017. Ceci s'explique par le recours du Trésor au marché des adjudications pour un montant net de 23,9 MMDH, résultant de souscriptions pour 90 MMDH et de remboursements pour 66 MMDH contre un recours pour un montant net de 26,3 MMDH un an auparavant, résultant de souscriptions pour 103,4 MMDH et de remboursements pour 77,2 MMDH.

Encours de la dette intérieure					
	2017	Souscrip.	Rembour.	2018	Var %
Adjudications	516 707	89 966	66 020	540 652	4,6%
13 semaines	418	811,0	928,7	300	
26 semaines	1 165	100,0	1 265,4	0	
52 semaines	24 693	12 495,3	21 911,3	15 277	
2 ans	51 012	36 604,6	22 778,2	64 838	
5 ans	140 581	27 180,2	15 706,3	152 055	
10 ans	98 240	9 576,4	0,0	107 816	
15 ans	123 665	3 093,4	3 430,4	123 328	
20 ans	56 977	105,0	0,0	57 082	
30 ans	19 958			19 958	
Autres	2 919	3 345	3 137	3 126	7,1%
Total	519 626	93 311	69 157	543 778	4,6%



Opérations de la gestion active de la dette intérieure

A fin octobre 2018 et dans le cadre de la gestion active de la dette intérieure, le Trésor a procédé à des opérations d'échange de bons, en vue de réajuster le profil de la dette.

Ces opérations ont porté sur un montant global de 15,8 MMDH.

Maturités	Echanges	
	Remboursés	Emis
52 semaines	3 340,0	
2 ans	1 267,3	
5 ans	10 618,5	12 965,5
10 ans		2 332,0
15 ans	567,7	1 012,1
Total	15 793,5	16 309,6